Bernard Petit

SECRETS DE FLIC

GUERRE DES POLICES, STUPS ET MAFIA, L'EX-PATRON DE LA PJ RACONTE

Seuil

SECRETS DE FLIC

Bernard Petit

SECRETS DE FLIC

Éditions du Seuil
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV[e]

ISBN 978-2-02-137868-9

© Éditions du Seuil, mai 2018

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Je dédie ce livre à Isa, Alex, Emma et Julia ainsi qu'à mon frère Guy.

Je remercie MP pour sa grande patience et son aide à l'écriture.

Un grand merci aussi à Philippe, Richard, François, Christine, Jean-Marc, Alain, Hervé, Dany, Paul, Olivier, Thomas, Corinne, Franck, Sébastien, Thierry, Didier, Bertrand...

À tous ces camarades qui continuent de se bagarrer contre les puissances du crime. Vous me manquez.

Aux vrais amis.

Sigles et abréviations

La police n'échappe pas au goût de l'administration pour les sigles barbares que seuls les professionnels savent décrypter. Ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver…

BRI Brigade de recherche et d'intervention. Seule unité d'élite dotée d'une compétence de police judiciaire, l'ancien antigang de la Direction régionale de la police judiciaire de Paris est sous l'autorité du patron du 36, quai des Orfèvres, sur l'île de la Cité à Paris (le 36) (voir, *infra*, DRPJ).

BRIF Brigade de recherches et d'investigations financières, service spécialisé dépendant de la sous-direction des affaires économiques et financières de la DRPJ (voir *infra*).

DCI Direction de la coopération internationale. Seule structure placée sous l'autorité conjointe des directeurs de la police nationale et de la gendarmerie, elle est implantée dans cent pays où œuvrent policiers et gendarmes expatriés.

DCPJ Direction centrale de la police judiciaire. Elle relève du directeur général de la police nationale. Elle a compétence sur l'ensemble du territoire, hormis Paris et son agglomération (voir, *infra*, DRPJ). Elle coordonne l'action des services régionaux de police judiciaire, ainsi que les divers offices centraux spécialisés : l'**OCLCIFF** (Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales), l'**OCLCO** (Office central de lutte contre le crime organisé), l'**OCRTIS** (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants), l'**OCRGDF** (Office central pour la répression de la grande délinquance financière), etc. Elle a tutelle sur la sous-direction à l'antiterrorisme (**SDAT**).

DCRI Direction centrale du renseignement intérieur, née en 2008 de la volonté de Nicolas Sarkozy de fusionner la Direction de la surveillance du territoire (ex-DST) et la Direction centrale des renseignements généraux (ex-DCRG). Elle devient DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure) en mai 2014 (voir, *infra*, DGSI). Depuis cette date, elle ne dépend plus du directeur général de la police, mais directement du ministre de l'Intérieur.

DGGN Direction générale de la gendarmerie nationale. Auparavant placée sous la tutelle de la Défense, elle est depuis 2009 rattachée au ministre de l'Intérieur.

DGPN Direction générale de la police nationale. Elle dépend directement du ministre de l'Intérieur, et a tutelle sur toutes les directions centrales de la police nationale.

DGSE Direction générale de la sécurité extérieure. Elle est placée sous l'autorité du ministre des Armées (ministère qui a fait son retour en mai 2017).

DGSI Direction générale de la sécurité intérieure (voir, *supra*, DCRI). Comme la DGPN (*supra*), elle dépend, depuis 2014, directement de l'autorité du ministre de l'Intérieur.

DNRED Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières. Elle est, avec Tracfin, l'un des deux services de renseignement du ministère de l'Économie et des Finances.

DRCPN Direction des ressources et des compétences de la police nationale. C'est une direction centrale de la Direction générale de la police nationale qui assure la gestion des ressources humaines, l'accompagnement des personnels et la gestion des moyens financiers de la police nationale française.

DRPJ Direction régionale de la police judiciaire. Implantée au 36, quai des Orfèvres, elle a déménagé au printemps 2017 au 36, rue du Bastion, dans le XVII^{e} arrondissement de Paris. Elle dépend du préfet de police de Paris. Elle fédère, sur l'ensemble de l'agglomération parisienne, les services de police judiciaire et les brigades spécialisées (finances, stupéfiants, crimes, etc.).

DRPP Direction du renseignement de la préfecture de police de Paris, en charge des affaires liées au renseignement sur la capitale et la région francilienne. Elle dépend du préfet de police de Paris.

GIGN Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale. Force d'élite, dépendante du directeur général la gendarmerie nationale.

GIPN Groupes d'intervention de la police nationale. Unités d'élite situées dans les collectivités d'outre-mer. Elles interviennent dans des situations de crise comme des prises d'otages, des actes terroristes, ou des interpellations de forcenés. Sa devise : « La cohésion fait la force ».

IGPN Inspection générale de la police nationale. Surnommée les « bœufs-carottes », ou police des polices, elle est directement rattachée à la DGPN (*supra*).

OCRB Office central pour la répression du banditisme. Créé en 1973, a changé d'appellation en mai 2006 pour devenir l'OCLCO (voir, *supra*, DCPJ).

PP Préfecture de police de Paris. Depuis mai 2012, il existe une autre préfecture de police, située à Marseille.

RAID « Recherche, assistance, intervention et dissuasion ». Cette unité d'élite a vocation à intervenir partout sur le territoire national pour démêler des situations de crise (enlèvements, prise d'otages, attaques terroristes, etc.). Sa devise est « Servir sans faillir ».

Avant-propos

Descente de police

Voilà le commissariat : c'est le plus proche de mon domicile, en banlieue parisienne. Je connais la façade, mais je n'ai jamais eu l'occasion d'en pousser la porte. Ce samedi-là, en milieu d'après-midi, j'y viens en compagnie de ma fille aînée. C'était en 2010 et elle était encore au lycée, en classe de seconde. Alors qu'elle se baladait à Paris, elle s'est fait dérober son portefeuille dans son sac à main. Adieu papiers et argent. Bonjour la (petite) galère. Des barbotages comme il en arrive des centaines – je n'ose écrire des milliers – par jour en France.

Le premier policier qu'elle croise dans la rue lui conseille de se rendre aussitôt au commissariat le plus proche pour porter plainte. Elle s'exécute. Elle commence à raconter son histoire lorsque le gardien de la paix qui rédige le procès-verbal l'interrompt : « Mais vous êtes mineure ? » Puisque c'est en effet le cas, le flic l'invite à revenir, accompagnée de l'un de ses représentants légaux. C'est la loi.

Et c'est ainsi que commissaire, contrôleur général de mon état, j'accompagne ma fille au commissariat. Dès notre arrivée, je constate que les locaux sont en

travaux et sans doute depuis un certain temps… Derrière le bat-flanc de l'accueil, des cloisons temporaires ont été assemblées pour former un espace protégé. Les fonctionnaires sont ainsi hors de vue du public, mais l'isolation phonique laisse sérieusement à désirer. Les visiteurs entendent parfaitement toutes leurs conversations. Lorsque les voix ne sont pas couvertes par la retransmission d'un match de foot à la télévision. Ce qui est le cas ce jour-là.

Ils sont plusieurs à suivre les aventures de leur équipe favorite. Mais il n'y a qu'un seul flic à l'accueil. Il reçoit le public, fait patienter les uns et les autres en les priant d'attendre bien sagement qu'un de ses collègues soit disponible et vienne prendre leur plainte… Avec ma fille, nous ne sommes pas les seuls « clients » ! Au moins quatre personnes doivent passer avant nous. Dont un couple, venu de province pour un mariage, qui vient de se faire roulotter sa voiture. Un ou plusieurs individus leur ont tout volé : tenues de soirée et caméra comprises…

C'est à nous. Après nous avoir demandé le motif de notre venue et noté qu'il s'agit d'un simple vol de portefeuille – ce qui visiblement ne suscite ni intérêt ni enthousiasme –, le planton au guichet d'accueil nous prie de nous asseoir en attendant qu'on nous appelle. Une attente interminable commence. Près de deux heures ! On se croirait aux urgences d'un hôpital débordé.

L'écho des discussions rythmées par le match à la télé provoque bien sûr une certaine incompréhension, voire de l'exaspération. De ma part. Mais aussi de ma gamine. La manière dont elle me fixe en dit déjà assez long sur ce qu'elle pense de la situation. Elle bougonne

dans son coin. Je n'ose même pas croiser le regard des autres personnes qui patientent comme nous. Les soupirs et soufflements des uns et des autres me suffisent. À ce moment-là, j'avoue ne pas être très fier d'être flic.

La situation s'aggrave soudainement avec l'arrivée d'un livreur de pizzas casqué. À peine a-t-il déboulé dans le commissariat qu'un fonctionnaire-téléspectateur-supporter surgit pour réceptionner les boîtes en carton, empilées les unes sur les autres. Avant, bien sûr, de disparaître presque aussi vite de l'autre côté des cloisons pour retrouver ses camarades.

Ma fille n'y tient plus : « Papa, fais quelque chose ! Ce n'est pas normal ! Ils mangent des pizzas et regardent la télé ? Et nous, on attend ? » Je tente de la raisonner : « C'est bon, ne t'inquiète pas ! Ça va bientôt être à nous. » Et je me mets à lui expliquer qu'il faut apprendre à rester patient dans la vie, que travailler dans de telles conditions n'est pas simple, et que ce métier n'est pas évident… Je ne suis pas vraiment certain de la convaincre.

C'est à nous. Enfin ! Un fonctionnaire en uniforme nous demande de le suivre jusqu'à l'étage. Il donne l'impression de connaître à peine les lieux : il tâtonne pour trouver un interrupteur dans le couloir, s'interroge à haute voix : « Où est-ce qu'on va se mettre ? » Un petit nouveau, peut-être…

Il finit par trouver un bureau disponible, nous invite à y entrer et à nous asseoir face à lui, tandis qu'il bataille pour relier un clavier à l'unité centrale d'un ordinateur. Il paraît exaspéré. Tout l'énerve. Mais il prend son temps. Et nous explique que l'attente est due à des difficultés d'organisation et à une surcharge

de travail dans la police… Il se plaint aussi longuement des équipements informatiques.

Commence enfin le dépôt de plainte proprement dit. Lorsqu'il me demande une pièce d'identité, les choses se gâtent. Je ne dispose que de mon permis de conduire. Lequel est, je l'avoue volontiers, dans un bien triste état. Tandis qu'il inspecte le document, je sens comme une réticence de sa part. Dans l'espoir de prévenir toute difficulté, je précise : « Je suis un collègue. » Ce qui ne le perturbe aucunement : « Ah ? »

Devant pareil engouement, je crains que ma fille et moi perdions encore beaucoup de temps. Pour un résultat que je connais malheureusement d'avance : jamais aucune véritable enquête ne sera diligentée, jamais le portefeuille volé ne sera retrouvé, sauf si le voleur décide de s'en débarrasser après avoir conservé ce qui l'intéressait. Touché à mon tour par une forme subite d'exaspération, alors que je venais justement de dire à ma fille qu'il fallait rester patient, je regarde notre interlocuteur et lui dis calmement : « Je suis policier, commissaire, contrôleur général à la Direction centrale de la police judiciaire… ça fait longtemps qu'on attend… en bas… » Électrochoc pour le fonctionnaire. Il perd sa nonchalance, soudain très mal à l'aise.

Et le voilà qui, d'un coup, nous demande pardon et s'éclipse quelques minutes. J'imagine qu'il a dévalé quatre à quatre l'escalier jusqu'au rez-de-chaussée… À son retour, le policier s'excuse : « Il ne fallait pas attendre, vous auriez dû vous annoncer. » En clair, j'aurais dû présenter ma carte tricolore en arrivant au commissariat. Je n'ai jamais utilisé ce passe-droit. Je n'avais aucune raison de commencer ce jour-là. Ce n'est

pas ma conception du service public, ni ma représentation de l'intérêt général.

L'audition achevée, alors que nous sommes sur le point de quitter les locaux, ma fille me fait remarquer que la télévision est éteinte. Je ne peux pas m'empêcher de laisser un mot sur le registre réservé à cet usage, à l'attention du public :

« Ce n'est vraiment pas beau les coulisses ! B. Petit, contrôleur général. »

Flic durant plus de quarante ans, je n'ai jamais été affecté à la sécurité publique. J'ai presque toujours servi à la police judiciaire. Je mesure néanmoins pleinement la violence et l'agressivité auxquelles sont confrontés, quotidiennement, les collègues des commissariats et l'usure que cela peut produire. Une situation que l'administration n'a jamais bien prise en compte et qui aboutit à de nombreuses incompréhensions et tensions avec tout le monde. Je ne suis pas certain que la future « police de sécurité au quotidien », voulue par Emmanuel Macron, y change quoi que ce soit. Ces problèmes ne sont pas qu'une question de moyens. Mais bien des questions de philosophie, de rapport de confiance à instaurer entre le citoyen et SA police.

Dans ma carrière, j'ai passé la plupart de mon temps à lutter contre la criminalité organisée. Des narcotrafiquants aux blanchisseurs d'argent en passant par des braqueurs de banque et les bandits corses. J'ai conduit des enquêtes politico-financières retentissantes. Patron du « 36, quai des Orfèvres », j'ai dirigé la traque de terroristes, celle des tueurs de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher. Quand subitement, un sale jour de février 2015,

j'ai tout perdu. Mon travail comme mon honneur. J'ai perdu aussi beaucoup de prétendus amis et ma confiance dans la vie. Si je n'avais pas eu les miens à mes côtés, je n'aurais jamais survécu. Je me suis fait brutalement débarquer pour avoir soi-disant violé le secret d'une enquête judiciaire. Un mensonge. Les lignes qui suivent ne vont pas se substituer au procès qui m'attend. Elles ne sont pas non plus une plaidoirie : je laisse cela à mes avocats. Elles racontent mon histoire. Celle d'un flic qui est devenu un flic à abattre.

« Je suis Charlie »

C'est bientôt la fin. Voilà deux bonnes heures déjà qu'ils ont commencé leur numéro. Le rituel est immuable, trois fois par semaine. Ce mercredi matin 7 janvier 2015, c'est « rapport » chez le préfet. Le maître de céans réunit, autour d'une interminable table ovale, tous les patrons de la police parisienne. Remisés un peu à l'écart, quelques inévitables ronds-de-cuir se fondent à merveille dans l'immobilier ancien. Bernard Boucault commence la liturgie républicaine par la liste des activités passées. Puis vient l'ordre du jour prévisionnel. Je me suis déjà mis à gribouiller, calé au fond de ma chaise, au dossier et à l'assise inconfortables. Chacun sait bien, comme le préfet le répète régulièrement, coupant court à certaines discussions sensibles d'un ferme « nous en parlerons en tête à tête », que l'essentiel ne se passe pas là.

Je ne feins même pas de croire le contraire. Le tour de table débute par le directeur de l'ordre public, le régulateur des embouteillages et des manifestations, « l'homme autour duquel la préfecture s'est construite », comme aime à le répéter le préfet, sans que je sache s'il s'agit vraiment d'un compliment. Puis, dans un ordre bien

huilé, c'est au tour du patron de la sécurité de proximité de s'exprimer. Il règne sur les quatre-vingt-quatre commissariats de la capitale et de la petite couronne, dirige les brigades anti-criminalité, organise le « 17 ». Il est le seigneur de la préfecture de police de Paris, un duc de Bourgogne fort de vingt-deux mille hommes. Vient ensuite le moment de l'homme du renseignement. Discret par tempérament, secret par fonction, il distribue à chacun des clés pour ouvrir des portes. Mais il se garde bien de les franchir. C'est mon tour. L'exercice est fastidieux, mais ce n'est finalement jamais la routine. Les enquêtes qui avancent, celles qui piétinent, celles que nous allons conclure, celles qui n'en finissent plus… Je ne suis pas sûr que Jules Maigret, dont les journaux font par facilité le directeur de la police judiciaire son héritier, aurait trouvé plaisir à cet exercice administratif. Il faudra penser à demander à Simenon…

C'est la fin. Je n'en finis plus de croquer. Seul le frémissement de mon téléphone m'interrompt. Le message est presque banal, anodin pour le patron du 36 : « Homicide dans le XI^e^ arrondissement ». Tout naturellement, je pense d'abord à un drame familial, mais le message suivant m'informe que les faits se sont déroulés dans un hall d'immeuble. Ma première hypothèse n'est donc pas la bonne : il y a meilleur endroit pour la fin d'une histoire conjugale… Un autre message suit qui évoque, cette fois, « au moins » deux morts, et l'idée d'un règlement de comptes lié à la criminalité ou une affaire comme celle des Kurdes[1] me traversent

1. Le 9 janvier 2013, Sakine Canziz, membre fondatrice du Parti des travailleurs du Kurdistan (le PKK), Fidan Doğan et Leyla Söylemez, également membres du PKK, sont assassinées par balles dans

l'esprit. Alors on en a fini de ce « rapport » ? Je lève la tête et vois que la plupart de mes collègues consultent leur messagerie instantanée. Il se passe quelque chose. Quelque chose d'aussi grave qu'inédit. La réunion est interrompue. Je rejoins ma voiture. Ludovic, un brigadier formé à la conduite rapide, est au volant. Depuis que j'ai pris mes fonctions, fin 2013, il m'accompagne partout. J'apprécie sa disponibilité et son dévouement. Mon adjoint Philippe Bugeaud nous rejoint. C'est moi qui l'ai fait nommer à ce poste, au grand dam des hiérarques de la préf'. Alors que nous quittons l'île de la Cité, gyrophare et deux-tons en action, nous savons que les faits se sont déroulés rue Nicolas-Appert, mais nous ne disposons d'aucun autre détail. Nous ignorons encore ce que nous allons trouver.

Sur la fréquence de la préfecture, le trafic radio est particulièrement intense. Les SMS affluent. J'apprends que les premiers équipages de voie publique sont sur place. Je crois comprendre qu'un collègue vient d'être tué. Juste avant d'arriver, mon secrétariat me prévient : une dame cherche à me joindre. Journaliste, elle a pris position sur un toit avec vue sur la scène du crime. Elle dit avoir tout vu, a laissé ses coordonnées. Il faudra penser à la rappeler, le moment venu. Quand j'arrive rue Nicolas-Appert, de nombreux policiers, sapeurs-pompiers et hommes en veste fluorescente s'activent déjà sur les lieux. Les véhicules de secours sont garés au beau milieu de la chaussée, signe de l'urgence absolue en cours. Je vois enfin un drap blanc. Il occulte

les locaux du centre d'information sur le Kurdistan, rue Lafayette à Paris. Leur assassin, Omar Güney, sera arrêté.

partiellement l'entrée du numéro 10 de la rue. C'est donc là…

Jacques Méric m'a devancé dans ce coin du XI^e^ arrondissement. Le directeur de la sécurité publique a l'air plus grave que d'ordinaire. « Tu sais, il y a des morts là-haut, trois, quatre, peut-être plus », me lâche-t-il. Je l'interroge : « Mais c'est quoi ? – C'est *Charlie*, *Charlie Hebdo*. » Il n'a pas besoin de m'en dire plus pour que je comprenne qu'il s'agit d'un attentat. Le premier d'une très longue, trop longue série.

En 2013 et 2014, nous nous sommes organisés pour pouvoir faire face à cette éventualité. Nous nous sommes formés, nous avons revu les protocoles d'alerte, modifié les schémas d'intervention, précisé le rôle des différents services. La Brigade de recherche et d'intervention – la fameuse BRI qui dénouera la prise d'otages du Bataclan le 13 novembre 2015 – s'est même entraînée sur des attaques terroristes « mobiles »… Une salle de crise, lieu de commandement et de coordination, a été instituée au cœur du 36. Lors de nos premières simulations, nous mettions encore quarante minutes pour tout mettre en place. Ce 7 janvier 2015, il en faudra deux fois moins.

Mais voilà, on a beau se préparer, c'est autre chose que d'être confronté à la réalité. On se surprend à murmurer « ça y est, on y est… ».

Devant l'entrée de l'immeuble, un homme est allongé sur une civière posée en travers de la porte. Il est silencieux, sans doute sans connaissance. Un médecin est à son chevet. Dans la cage d'escalier, il y a de nombreuses traces de sang. Partout : au sol, au mur, jusque sur les plinthes. Et puis il y a cette odeur, la même – en pire – que celle qui rôde autour des scènes de crime.

Je sais qu'il s'agit d'un attentat, mais je ne veux pas croire au carnage.

À l'étage, sur le palier, je me heurte à une nouvelle civière. Deux pompiers bataillent avec l'exiguïté des lieux pour évacuer au plus vite un blessé. Sur son lit de fortune et de douleur, un homme hurle : « Mon bras, mon bras ! » Un des brancardiers m'apostrophe, les yeux fixés sur mon blouson Police : « Eh, la police ! File-nous un coup de main ! » J'obéis. Je retiens un temps la civière afin de lui permettre de se repositionner avant de reprendre sa descente vers le rez-de-chaussée. Me voilà avec du sang sur les mains et sur une des manches de ma chemise. Je prends conscience alors qu'il y a quelque chose d'incongru à être ici en costume-cravate-manchettes… J'entre dans la pièce principale. Du sang, encore du sang, toujours du sang. Des corps, beaucoup de corps, qui s'enchevêtrent. Tous les hommes sont face contre terre. L'un d'eux porte un holster vide. Un collègue chargé de protéger un des dirigeants de l'hebdomadaire, menacé après la publication des caricatures de Mahomet. L'arme du policier est coincée sous son corps : il n'a malheureusement pas eu le temps d'en faire usage. Il s'appelait Frank Brinsolaro. Un seul visage est apparent, celui d'une femme. Il porte déjà le teint cireux de la mort. Elle s'appelait Elsa Cayat. Née en Tunisie, à Sfax, comme moi. Les victimes ont été tuées à bout portant, certaines achevées tandis qu'elles cherchaient certainement à se cacher dans un recoin ou sous une table. C'est un terrible carnage. Retenir ses émotions devant une telle scène demande un effort. Je n'oublierai jamais cette vision de la barbarie. J'apprendrai plus tard que le premier mort de cet attentat n'était pas dans ces locaux et qu'il s'appelait Frédéric Boisseau.

Vêtus de leurs combinaisons blanches, équipés de leurs appareils de mesure, les techniciens de l'identité judiciaire procèdent déjà aux premiers prélèvements. Un homme, encore jeune, mince, le crâne rasé, sans brassard ni uniforme, s'adresse alors à moi. Calmement, d'une voix douce, il me lance : « Bonjour, monsieur Petit… » Je pense avoir à faire à un des nombreux fonctionnaires de police. « Vous me reconnaissez ? » me dit-il. Mon « oui » courtois mais hésitant lui confirme qu'il n'en est rien. Je ne sais pourquoi on n'ose pas dire aux gens qu'on ne les reconnaît pas ? Sans doute un excès de politesse ou la gêne de les avoir comme oubliés. Il coupe court en me disant : « Je suis Laurent Léger. » Ça y est, je me souviens : un journaliste. Je l'ai connu il y a très longtemps. Des années que je ne l'avais pas vu.

Mais qu'est-ce qu'un journaliste fait ici, sur une scène de crime, un attentat en plus ? Quel est l'imbécile qui l'a laissé entrer ? Je m'apprête à le rabrouer, lorsqu'il me lâche, toujours d'une voix étonnamment posée : « J'étais là, j'ai réussi à me cacher quand ils sont rentrés… J'ai échappé à la tuerie. » Je demande aussitôt à un officier de police judiciaire de s'occuper de lui. Son témoignage sera précieux. De prendre soin de lui aussi. Tout juste ai-je le temps de lui glisser quelques mots de réconfort bien vains qu'un colonel des sapeurs-pompiers me hèle à son tour, un petit cahier en main : « Il me faut la liste des victimes pour l'état-major et les autorités. » Un officier de la brigade criminelle à qui il avait déjà fait la même demande le rabroue en lui disant qu'il doit attendre. Le ton est vif. Je tente de calmer l'impatient : « Bien sûr, mon colonel, dès que ce sera possible. »

Mon téléphone sonne maintenant de façon quasi continue. Je reçois toutes sortes d'appels, des infos communiquées par l'état-major, des fonctionnaires qui demandent une instruction, jusqu'à ma femme qui découvre avec effarement de l'étranger l'actualité française via CNN. Un énième coup de téléphone, un numéro masqué, auquel je réponds allez savoir pourquoi : « Bonjour, c'est Christophe Labbé du *Point*. » Encore un journaliste qui cherche à avoir des infos ! Je m'apprête à le congédier, mais il me demande tout à trac. « Est-ce que Laurent Léger est vivant ? S'il vous plaît ! C'est un ami. » Je lui réponds laconiquement : « Oui, il est vivant. » Il insiste : « On devait déjeuner ensemble aujourd'hui et il n'est pas là. Vous comprenez, il n'est pas venu… » Tandis qu'il me parle, Je vois Laurent Léger debout dans l'autre pièce avec les enquêteurs. Je lui dis : « Je vous dis qu'il est vivant, je viens juste de lui parler ! » Et je raccroche.

À ce rythme, la batterie de mon téléphone donne rapidement des signes de faiblesse. Je vais rejoindre Ludovic qui dispose d'une recharge dans la voiture. Je descends cet affreux escalier pour aller à sa rencontre. Dehors, à gauche en sortant, une femme brune parle avec deux hommes des services de secours tout près d'un camion du SAMU. La discussion est vive. Elle est sous le coup de l'émotion. Elle veut qu'on lui dise si son compagnon qui est « là-haut » est vivant ou non. C'est en voyant la détresse de cette femme que je prends la décision de faire activer le travail d'identification afin que les familles soient rapidement informées.

À mon retour, je croise à nouveau le colonel qui attend toujours sa liste des victimes… Je suis bien décidé à faire le nécessaire, mais il reste une difficulté.

Il faudrait bouger et fouiller chaque corps pour trouver des pièces d'identité, ce que je me refuse à faire tant que le travail de la police scientifique n'est pas achevé. Dans un premier temps, je téléphone donc à René Bailly, le directeur du renseignement de la préfecture, pour lui demander s'il a une « ressource » pour identifier les morts. Dans mon imaginaire, les anciens renseignements généraux avaient des fonctionnaires spécialisés qui connaissaient tout de la presse et des journalistes. La réponse est négative. Comment faire sans trop manipuler les corps ? Dans une des pièces adjacentes à la scène de crime, il y a toujours la frêle silhouette de Laurent Léger. Je m'approche de lui et je lui demande avec précaution : « Laurent…, j'ai besoin de vous…, pourriez-vous nous aider ? » Comme il acquiesce, j'ajoute : « Je vais vous demander une chose terrible. Pourriez-vous reconnaître les corps pour nous ? » Et cet homme d'apparence fragile a trouvé la force incroyable de le faire.

Nous nous sommes penchés sur tous ces corps, les uns après les autres. Et il a commencé l'identification en égrainant les noms : Mustapha, Cabu, Maris, Tignous, Elsa, Michel Renaud, Honoré, Wolinski, Charb… Je me demande encore aujourd'hui où il a puisé cette force.

Tandis que nous sommes penchés sur les corps, des téléphones sonnent dans les poches des morts. Mélodies cruelles. Certainement des parents, des amis qui attendent des nouvelles, craignent le pire, espèrent le meilleur. Plus tard, après l'attaque du Bataclan, d'autres policiers entendront eux aussi ces terribles sonneries.

Nous continuons notre travail d'identification et de constatations, alors que les autorités s'annoncent. En

réalité, je ne verrai la plupart d'entre elles, les heures et jours suivants, qu'à la faveur de reportages télévisés. Ce n'est pas le cas de Manuel Valls, alors Premier ministre. Je vais l'accueillir au pied de l'escalier. L'ex-« premier flic de France » est venu « se rendre compte par lui-même ».

Nous sommes près de monter quand un autre homme arrive à son tour : Philippe Val. L'ancien patron de *Charlie Hebdo*, visiblement sous le choc, « veut voir, absolument voir ». Je m'y oppose, non pas tant pour éviter le risque qu'il pollue la scène de crime, mais parce que la vue de ces corps sans vie, désarticulés, au milieu du mobilier de bureau, est tout simplement insoutenable. Je sais qu'elle le sera encore plus pour un proche. Le ministre tente également de dissuader celui qui est visiblement son ami : « Tu ne peux pas, Philippe. Tu ne peux pas y aller. » Finalement, Val ne montera pas. Je garde le souvenir d'une silhouette voûtée qui s'en retourne avec son chagrin. Quand le Premier ministre arrive à l'étage, je le prie de ne pas franchir le seuil de la salle de rédaction. Il respecte la consigne sans dire un mot. Je perçois l'émotion réelle de cet homme. Faire face, encore. Le travail reprend. Le temps de l'enquête est venu. Ma place est au 36.

À l'extérieur, loin de la scène de crime, la fuite et les plans des deux assassins sont contrariés par l'intervention de courageux fonctionnaires. Malheureusement, l'armement des premiers intervenants est asymétrique à celui des tueurs ! Il faut du courage pour « monter au front » quand la puissance de feu est totalement en votre défaveur. Boulevard Richard-Lenoir, les Kouachi abattent lâchement un policier du commissariat du XI^{e} arrondissement. Il s'appelait Ahmed Merabet.

Mais l'abnégation des collègues n'est pas inutile. Grâce à eux, la cavale des deux terroristes, dont tous les témoins avaient pourtant noté le sang-froid, devient de plus en plus précipitée. Près des Buttes-Chaumont, ils ont un accident. Ils doivent abandonner leur voiture en catastrophe et cet épisode va se révéler essentiel. Car, malgré Vigipirate, le plan attentat et toutes les forces de police à leurs trousses, les deux hommes parviennent à s'échapper : on perd définitivement leur piste vers la porte de Pantin. Un échec. Heureusement il nous reste leur voiture.

Dans la cellule de crise installée à la préfecture de police, les informations en provenance des différents services se partagent. Le parquet de Paris est à la manœuvre. Saïd et Chérif Kouachi ont finalement laissé des traces. Partout. Comme si, au fond, leur monstrueux forfait accompli, ces fous de Dieu savaient leur fuite inutile et en acceptaient l'issue.

Dans le véhicule abandonné précipitamment, les enquêteurs découvrent des cagoules, des gants, des rouleaux de bande adhésive, des bouteilles d'eau minérale, des couvertures de survie, une lampe frontale, un couteau de poche, des talkies-walkies, un livre sur l'islam, des bannières aux couleurs de Daesh[1]… et, dans une sacoche laissée à l'avant de la voiture, une pièce d'identité au nom de Saïd Kouachi. Ce document qui fuite aussitôt sera source de bien des polémiques inutiles[2].

1. Sur les fanions découverts, une inscription en arabe : « Il n'y a qu'un dieu et Mahomet est son prophète. »

2. La photographie de Saïd Kouachi va rapidement circuler par des canaux informels. Un terroriste doublé d'un tueur de flic en liberté, comment pouvait-il en être autrement ?

Mais qui est ce Saïd Kouachi ?

Avisé, René Bailly, mon homologue du renseignement, fait le job. Les Kouachi sont bien connus des services, comme on dit dans notre jargon. Considérés comme dangereux et radicalisés, ils faisaient même l'objet de surveillances physiques et électroniques lorsqu'ils séjournaient en banlieue parisienne. Mais depuis que l'un d'eux s'était installé à Reims, la belle machine s'était grippée. Encore « un trou dans la raquette » du dispositif des services de renseignement.

Il est particulièrement difficile, voire impossible, de détecter et d'empêcher le passage à l'acte d'un déséquilibré, ou d'un individu isolé qui n'a pas d'antécédents et se radicalise subitement, à plus forte raison s'il utilise les moyens du bord, un simple couteau ou sa voiture. Mais là… Qu'il s'agisse de Saïd, l'aîné, ou de Chérif, le cadet, tous les voyants étaient au rouge : les frères Kouachi étaient liés à Farid Benyettou[1] et à Djamel Beghal[2], deux hommes condamnés à des peines criminelles, l'un pour association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste, l'autre pour un projet d'attentat contre l'ambassade des États-Unis à Paris. Ils appartenaient à la filière des Buttes-Chaumont[3] qui recrutait des combattants pour le djihad en Irak. Ils

1. Farid Benyettou a été condamné à six ans d'emprisonnement pour avoir organisé, avec Boubaker El Hakim, la filière des Buttes-Chaumont. Il aurait enrôlé Chérif Kouachi dans les années 2000.

2. Djamel Beghal est soupçonné d'appartenir à la mouvance du GIA depuis 1994. Il a séjourné avec sa compagne en Afghanistan. En 2005, il est condamné à dix ans d'emprisonnement pour association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste.

3. En 2008, Chérif Kouachi a été condamné à trois ans de prison pour son appartenance à la filière des Buttes-Chaumont. Il sort de prison un an et demi plus tard.

avaient fréquenté la salle de prière de la rue de Tanger[1] à Paris, un lieu inquiétant où officiaient, quasiment au grand jour, des salafistes qui ne cessaient de prêcher la radicalité la plus extrême à l'égard des « mécréants ». Le nom des Kouachi apparaît aussi en 2010 dans le projet d'évasion de Smaïn Aït Ali Belkacem[2], un des terroristes à l'origine de la terrible vague d'attentats qui a frappé notre pays en 1995[3]. Cerise sur le gâteau, en 2011, les services américains avaient signalé à leurs homologues français le déplacement de Saïd Kouachi à Oman[4] et avaient « black-listé » les deux frères, leur interdisant ainsi l'accès au territoire des États-Unis.

Comment ces deux-là ont-ils pu être laissés sans surveillance ?

Seul point positif, je suis sûr que les Kouachi sont à la ramasse, en grande difficulté. Tout ce matériel entassé dans la voiture, ils n'avaient pas prévu de l'abandonner. En fait, ils n'ont pris que leurs armes. Ils doivent être maintenant dans l'improvisation. Je doute qu'ils aient

1. La salle de prière de la rue de Tanger, la mosquée Adda'Wa, a officié de 1969 à 2006, date à laquelle elle a été fermée.

2. Smaïn Aït Ali Belkacem a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour sa participation à la campagne d'attentats qui a frappé la France en 1995. Membre du GIA, il est considéré comme l'artificier des poseurs de bombes. En 2010, une dizaine de personnes seront arrêtées pour avoir projeté de le faire évader de la centrale de Clairvaux dans l'Aube où il était incarcéré.

3. En 1995, une campagne d'attentats a frappé la France. Elle a fait huit morts et deux cents blessés. Ces actes terroristes ont été attribués au Groupe islamique armé. Djamel Zitouni, son leader, les a même revendiqués.

4. La présence de Saïd Kouachi au sultanat d'Oman est signalée par les services américains en 2011. Ils le suspectent d'être passé au Yémen, avec Salim Benghalem, pour se former au maniement des armes dans un camp d'entraînement d'al-Qaïda.